



DSN phase 3 : paramétrages Retraite complémentaire et Prévoyance

Chers abonnés,

Comme vous le savez, la DSN phase 3 vous permet de déclarer et payer vos cotisations de retraite complémentaire et de prévoyance.

A la différence de l'URSSAF, il n'y a pas de bordereau à déclarer mais des montants de cotisations pour chacun de vos salariés.

Vous trouverez ci-dessous les paramétrages à effectuer.

Paramétrage Prévoyance :

1. Dans la fiche de paramétrage de votre caisse de prévoyance (onglet « Paramétrages », sous-onglet « Divers », fichier « Caisses »),
 - a. indiquez qu'elle est à déclarer en DSN
 - b. renseignez les informations relatives au paiement des cotisations
 - c. vérifiez le paramétrage de vos contrats de prévoyance (numéro, période, etc.)
2. Dans la fiche Salarié (onglet « Salariés », sous-onglet « Données déclaratives », vérifiez que vos salariés sont bien affiliés aux contrats de prévoyance qui les concernent.
3. Dans la page de paramétrage de la DSN (onglet « Paramétrages », sous-onglet « Divers », fichier « DSN), rendez-vous dans le thème « Bases assujetties [S21.G00.78] » et cliquez sur le pictogramme « Feuille » présent sur la ligne de votre caisse de prévoyance.
4. Les éléments à paramétrer sont :
 - a. « Eléments de cotis. Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire » => mettre la valeur « 0 »
 - b. « Composant de base assujettie [S21.G00.79] » => renseignez la ou les base(s) de calcul de votre prévoyance (rubrique obligatoire)
 - c. « Cotisations individuelles [S21.G00.81] » => ne mettez rien pour le champ « Assiette », mais renseignez dans la colonne « Montant » les cotisations utilisées pour cette prévoyance (part salariale et part patronale).
C'est l'addition du montant de ces cotisations individuelles qui permet de calculer le montant total à payer pour la caisse ; pour le vérifier, vous avez la possibilité de créer une édition de contrôle spécifique (onglet « DSN », sous-onglet « Editions de contrôle », nature « Tables d'extractions », fichier « PA_DSN_CotisationsIndividuelles »).

Paramétrages Retraite complémentaire :

Les paramétrages sont similaires à ceux d'une caisse de prévoyance, mais pour les cotisations individuelles relatives à la retraite (RETA- Arcco et RETC-Agirc), vous devrez renseigner une formule de calcul pour les rubriques « Assiette » et « Montant ».

Pour vous aider, vous trouverez ci-dessous nos paramétrages par défaut :

RETA – Assiette

⇒ [C_BASE_S].[RETCADRET1]+[C_BASE_S].[RETEMPLT1]+[C_BASE_S].[RETEMPLT2]

RETA – Montant

⇒ [C_MNT_S].[RETCADRET1]+[C_MNT_P].[RETCADRET1]+[C_MNT_S].[AGFFCADT1]+[C_MNT_P].[AGFFCADT1]+[C_MNT_S].[RETEMPLT1]+[C_MNT_P].[RETEMPLT1]+[C_MNT_S].[RETEMPLT2]+[C_MNT_P].[RETEMPLT2]+[C_MNT_S].[AGFFEMPLT1]+[C_MNT_P].[AGFFEMPLT1]+[C_MNT_S].[AGFFEMPLT2]+[C_MNT_P].[AGFFEMPLT2]

RETC – Assiette

⇒ [C_BASE_S].[RETCADRET2]+[C_BASE_S].[RETCADRET3]+[C_BASE_S].[GMP_INF_PLFD]+[C_BASE_S].[GMP_SUP_PLFD]

RETC – Montant

⇒ [C_MNT_S].[RETCADRET2]+[C_MNT_P].[RETCADRET2]+[C_MNT_S].[AGFFCADT2]+[C_MNT_P].[AGFFCADT2]+[C_MNT_S].[RETCADRET3]+[C_MNT_P].[RETCADRET3]+[C_MNT_S].[AGFFCADTC]+[C_MNT_P].[AGFFCADTC]+[C_MNT_S].[GMP_INF_PLFD]+[C_MNT_P].[GMP_INF_PLFD]+[C_MNT_S].[GMP_SUP_PLFD]+[C_MNT_P].[GMP_SUP_PLFD]+[C_MNT_S].[CET]+[C_MNT_P].[CET]+[C_MNT_S].[APEC]+[C_MNT_P].[APEC]

N'oubliez pas que nous pouvons vous accompagner dans le cadre de formations dédiées.

L'équipe idylis.com